

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2023

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



Pour plus d'informations,
rendez vous en agence
ou sur

www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

(Gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Extrait standard des tarifs

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement) *

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne Part Base	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Crédit Agricole en Ligne Part Base	Gratuit
Tenue de compte	1 €/MOIS soit, pour information 12 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Carte Mastercard / Visa	42,50 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Carte Mastercard / Visa	42,50 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte Mastercard	31,30 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) : Carte Mastercard	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Sécuricompte Plus	24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel hors virement instantané) <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	3,85 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8 € 80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Édito

Chers sociétaires, chers clients,

Au travers de ce guide tarifaire, nous souhaitons mettre en valeur nos **engagements responsables**, à commencer par les décisions que nous avons prises **en faveur du pouvoir d'achat**.

En tout premier lieu, nous avons choisi de minimiser nos augmentations tarifaires en allant **au-delà de la demande des pouvoirs publics sur les principales lignes**, voire en n'appliquant aucune augmentation aux solutions dédiées à nos clients les plus précaires. En conséquence, nous ne modifions pas les tarifs de nos cartes bancaires cette année malgré des coûts de fabrication en hausse. Avec Ma Banque au quotidien, nous adaptons nos offres aux besoins de chacun. Nous avons également fait le choix de proposer des tarifs plus avantageux à la clientèle jeune et à nos clients sociétaires. Pour nos clients en situation difficile, identifiés clientèle fragile, nous proposons la solution Budget Protégé, qui offre pour 1 euro par mois, la gratuité des frais de dysfonctionnement. Et pour tous ceux qui le souhaitent, nous avons mis en place l'Alerte Découvert : un SMS est gratuitement envoyé aux clients à découvert pour leur permettre de régulariser leur situation avant que celle-ci fasse l'objet d'agios.

Concernant la réduction de notre impact environnemental, nous recyclons toutes les cartes bancaires. Nous proposons de réduire les déplacements grâce au déploiement de la visio conférence, à la digitalisation des opérations et la numérisation de nos documents. Nous vous accompagnons dans l'achat de véhicules électriques et la transformation durable de vos logements, pour vos projets d'économie d'énergie.

Pour épargner de manière éthique, nous vous proposons des solutions écoresponsables et lançons un nouveau Livret Engagé Sociétaire, qui garantit que chaque euro versé servira à financer des entreprises dans les domaines des transitions écologiques et agricoles ou celles qui luttent en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale.

Et parce que l'intérêt de la société est aussi le vôtre, sachez que, pour la souscription de certains contrats de prévoyance décès ou d'assurance solidaire, nous planterons pour vous un arbre dont vous pourrez décider de la localisation.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité,

Alain Elégoët

Directeur général adjoint
Crédit Agricole Aquitaine



Sommaire

Extrait standard des tarifs 2

Ouverture, Fonctionnement

 **et Suivi de votre compte** 6

Ouverture, Transformation, Clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence

Frais de recherche de documents ³

Le Change (billets de banque et chèques de voyage)

 **Banque à distance** 8

Internet

Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations

 **de paiement** 9

Cartes

Paiement par carte

Retrait par carte

Virements

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Chèques

 **Offres groupées de services** 15

Offre Prestige

Offre Premium

Offre Essentiel

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Offre Eko

Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

 **Irrégularités et incidents** 26

Commission d'intervention

Opérations Particulières

Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** 28

Découvert

Crédits à la consommation

Crédits Immobiliers

	Épargne et Placements financiers	30
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les Jeunes	33
	Cotisation carte pour les 12 / 17 ans Cotisation carte pour les 18 / 25 ans Cotisation carte pour les 18 / 25 ans (plus commercialisée) Crédits et Découverts Épargne et placements financiers Assurance	
	Opérations à l'étranger	34
	Chèque Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	35
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	36
	Autres Services	37
	Banque Privée Protection des particuliers Magazines ³	
	Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	38
	Résoudre un litige	41

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte



Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint :	
- Sans lettre recommandée	31,15 €
- Avec lettre recommandée	43,30 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine ou décadaire	1 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	FORFAIT 8,25 € + 2,05 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	7,55 €/RELEVÉ	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	58,15 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Attestations diverses : par date d'arrêt	18,10 €	-
Frais convention de communication - Envoi relevés :		
- regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe		GRATUIT
- une enveloppe par compte		6,40 €/AN

 Bon à savoir: une feuille de papier, c'est 4,6g de CO2 émis soit 23m parcourus avec une voiture. Les e-Documents ont permis d'économiser en 2021 plus de 28 millions de feuilles de papier

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● * Gratuit pour les sociétaires, clients en eRelevé, offres MBQ, CAC et CSCA	1 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif¹ ▲●	30 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA (hors virement instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1 €/MOIS

Services en agence

Mise à disposition de fonds	34,35 €
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲● Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	1 €/retrait
Retrait d'espèces de dépannage² Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole	1 €/retrait
Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort	A partir de 85,50 €/AN
Frais de location de coffre-fort saisonnier	A partir de 10,10 €/MOIS
Frais Ouverture coffre fort (clé perdue/cassée) Dans le cas où ce rendez-vous ne serait pas honoré	500€ 250€

Frais de recherche (documents et/ou opérations bancaires³)

Forfait	13,90 €
+ par document ou opération	1,85 €

Le Change (billets de banque et chèques de voyage)

Commission d'échange Taux de conversion de la devise	3 %
Commission d'opération fixe par bordereau Par compte	5,10 €
Par caisse	8,80 €

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif (depuis au moins 1 an) dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence d'une Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Banque à distance



Abonnement à des services de banque à distance

 Pour vous éviter des déplacements (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet

CAEL Part Base

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

CAEL Part RIB

Services inclus dans Part Base + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

GRATUIT

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

99 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 31

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
 - Ma Banque
 - Paiement mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paylib sans contact²
 - Paylib entre amis³

Téléphone avec Filvert Service vocal

Service vocal Fil Vert au 09 88 22 00 00

Appel Non Surtaxé

Choix "compte"

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone compatible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Mini-relevés	1 €/MOIS
Alerte écopage (mensuelle)	GRATUIT
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	GRATUIT
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	GRATUIT
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	GRATUIT
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	GRATUIT
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Bon à savoir !

L'alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations est un service gratuit qui permet de vous informer d'une situation débitrice non autorisée de votre compte et de la présence éventuelle d'opérations susceptibles d'être rejetées. Après réception du SMS le matin, vous disposez de la journée pour régulariser votre compte, ce qui vous permettra de ne pas subir de commissions d'intervention ni de frais de rejets, sous réserve du respect de l'horaire maximal de régularisation du compte indiqué dans le SMS

Un bon moyen d'éviter des frais pour incidents !

Vos moyens et opérations de paiement



Cartes

Cotisation carte (cotisation prélevée annuellement ou mensuellement selon la carte)

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- Prélude	26,50 €/AN	
- L'autre carte ▲●	17,60 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) ¹		
- Mastercard à autorisation systématique	31,30 €/AN	
- Mastercard Eko	31,30 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard Standard, Visa Classic	42,50 €/AN	42,50 €/AN
- Mastercard Globe Trotter	42,50 €/AN	
- Gold Mastercard, Visa Premier	122 €/AN	122 €/AN
- World Elite Mastercard, Visa Infinite		325 €/AN
- Carte Gold biométrique		146 €/AN
- Carte World Elite Biométrique		349 €/AN

¹ La carte à autorisation systématique peut être refusée par certains commerçants ou pour certaines opérations comme les péages d'autoroute ou certains parkings.

Cotisation carte (suite)

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable)))

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin ¹	43,50 €/AN	43,50 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ¹	123 €/AN	123 €/AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ² / Libre Service Bancaire Locale ³	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire Nationale	17,60 €
Carte Libre Service Bancaire Tutelle	17,60 €



Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'accès en ligne et les applications.

Toutes nos cartes sont recyclables gratuitement en agence. Un moyen facile de participer à l'économie circulaire



Lorsque vous disposez d'une carte sociétaire, celle-ci vous permet de disposer de Tookets distribuables à l'association de votre choix. Le programme Tookets est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: www.tookets.com

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, sauf carte «l'Autre Carte», réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.

¹ La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

³ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.

Paielement par carte

Paielement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace

Economique Europeen (EEE) ●

GRATUIT

Paielement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)*

● Frais fixes

0,20 €/OPERATION

● Frais variables

2 % DU MONTANT DE L'OPERATION

● Frais de conversion monetaire²

Autre paielement par carte^{3*}

● Frais fixes

0,20 €/OPERATION

● Frais variables

2 % DU MONTANT DE L'OPERATION

● Frais de change eventuels

* Exonere pour les cartes Debit Differe : Mastercard GOLD et WORLD ELITE, Visa PREMIER et INFINITE. L'exoneration ne concerne pas les frais eventuels de conversion, de frais de change et des frais des banques etrangeres.

N.B : Le paielement mobile sans contact en magasin beneficie des memes tarifications que les paielements par carte

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Credit Agricole	d'une autre banque
PRELUDE	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 5^{EME} RETRAIT/MOIS
L'autre carte ●	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 5^{EME} RETRAIT/MOIS
Mastercard à autorisation systematique	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 5^{EME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaic	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 5^{EME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Eko (hors offre)	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 26^{EME} RETRAIT/AN
Mastercard Globe Trotter (hors offre)	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 5^{EME} RETRAIT/MOIS
- Mastercard Standard ou - Visa Classic - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin	GRATUIT	1 €/RETRAIT A PARTIR DU 5^{EME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

¹ Ou en devise equivalente : Devise suedoise ou en leu roumain (conformement au reglement europeen n 924/2009)

² L'operation de change est effectuee au taux de change applique par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'operation. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage applique au cours de change publie par la Banque Centrale Europeenne (BCE). Voir exemples sur www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

³ Operations de paielement hors champ d'application du reglement europeen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)*

- Frais fixes 3,30 €/RETRAIT
- Frais variables 2 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire ¹

Autres retraits par carte ^{2*}

- Frais fixes 3,30 €/RETRAIT
- Frais variables 2 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

Retrait d'espèces à un guichet en Euro en France

- au Crédit Agricole GRATUIT
- dans une autre banque 6,80 €

Retrait d'espèces à un guichet en Euro dans la zone Euro ou dans un pays de l'EEE 6,80 €

Retrait d'espèces à un guichet en devises dans un pays de l'EEE 6,80 € + 2% DU MONTANT

Retrait d'espèces à un guichet : autres retraits par carte ² 6,80 € + 2% DU MONTANT

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client 8,65 €

Carte de secours 7,20 €

Commande de carte en urgence 10,20 €

Réédition du code confidentiel 10,10 €

Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration ou volée GRATUIT

Frais de refabrication de la carte perdue 10,20 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence GRATUIT

Frais d'opposition de la carte par le titulaire GRATUIT

¹ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16/09/2009.

* Exonéré pour les cartes Débit Différé : Mastercard GOLD et WORLD ELITE, Visa PREMIER et INFINITE. L'exonération ne concerne pas les frais éventuels de conversion, de frais de change et des frais des banques étrangères.

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	3,85 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,85 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte CR Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Externe	GRATUIT	6,20 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne
Site Internet

www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1 €
---	-----

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

Frais par virement occasionnel	GRATUIT
--------------------------------	---------

Réception d'un virement SEPA ▲● **GRATUIT**

Réception d'un virement Instantané SEPA ▲● **GRATUIT**

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 40) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume Uni.

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 12,55 €

Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 12,55 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,05 % avec un montant minimum de 17,75 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 40), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Emission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL

Frais par virement non SEPA occasionnel

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale
 - Vers un compte d'une autre banque
- 0,10 % avec un minimum de 18,75 € et avec un maximum de 54 €

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent

5,20 €/OPÉRATION

Frais par virement non SEPA permanent

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale
 - Vers un compte d'une autre banque
- 0,10 % avec un minimum de 18,75 € et avec un maximum de 54 €

Réception d'un virement non SEPA ▲●

Frais par virement

16,10 €

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA **GRATUIT**

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Information premier prélèvement **1 €**

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

Chèques

Paiement d'un chèque **GRATUIT**

Remise de chèque(s) sur le compte ▲● **GRATUIT**

Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte **J+1**

Délivrance d'un chéquier **GRATUIT**

Chéquier remis en agence **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier :

- en lettre suivie (frais de poste inclus) **8,65 €**
- en pli simple **GRATUIT**

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **14,55 €**

Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **14,55 €**

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ **12,35 €**

Frais destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au-delà de 60 jours) **5 €**



Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ¹ : 12 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte ³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d'Aquitaine

Sociétaire
31 €/MOIS

Non Sociétaire
34 €/MOIS

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Sociétaire
31 €/MOIS

Non Sociétaire
34 €/MOIS

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ³ : 3 / an exonérées

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁴

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Sociétaire
14 €/MOIS

Non Sociétaire
16 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance)

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an gratuits

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d'Aquitaine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte ¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Sociétaire
14 €/MOIS

Non Sociétaire
16 €/MOIS

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ³ : 1 / an exonérée

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Sociétaire
9 €/MOIS

Non Sociétaire
10 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance)

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Sociétaire 9 €/MOIS															
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		Non Sociétaire 10 €/MOIS														
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)			Sociétaire 9 €/MOIS													
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA				Non Sociétaire 10 €/MOIS												
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA					Sociétaire 9 €/MOIS											
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹						Non Sociétaire 10 €/MOIS										
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA							Sociétaire 9 €/MOIS									
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client								Non Sociétaire 10 €/MOIS								
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur									Sociétaire 9 €/MOIS							
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an gratuit										Non Sociétaire 10 €/MOIS						
Retrait d'espèces par carte²											Sociétaire 9 €/MOIS					
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d'Aquitaine												Non Sociétaire 10 €/MOIS				
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement													Sociétaire 9 €/MOIS			
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement														Non Sociétaire 10 €/MOIS		
Paiement par carte²															Sociétaire 9 €/MOIS	
En euro dans un pays de l'EEE																Non Sociétaire 10 €/MOIS
Assurance de la Banque au Quotidien																
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ³	Non Sociétaire 10 €/MOIS															
Merci pour l'info Essentiel (version numérique)		Sociétaire 9 €/MOIS														
<ul style="list-style-type: none">• Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique			Non Sociétaire 10 €/MOIS													

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance)

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale d' Aquitaine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte ¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation pour les produits et services associés non résiliés.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et Rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un pocket chéquier

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2 €/MOIS



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Offre Eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation pour les produits et services conservés.

Les services aux particuliers sous mesure de protection judiciaire ou sociale

Cotisation à une offre groupée de services à destination des personnes protégées	Cotisation mensuelle
--	----------------------

Les offres groupées de services proposées aux personnes protégées comprennent :

<ul style="list-style-type: none">la gratuité des frais de tenue de comptela gratuité de certains frais liés au fonctionnement du compte : autorisation de prélèvement (dont frais de mise en place), mise en place d'un virement occasionnel ou permanent, quelque soit le canal utiliséla possibilité de recevoir un autre relevé de compte mensuel sous la forme papier selon la date choisie par le client	2 €/MOIS
--	-----------------

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Part Base

Envoi de la carte en pli simple

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA (hors instantané), de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Gratuité pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,05 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne.	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.37)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 37)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	1,80 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souple du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	2,85 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 1001 à 2000 €	3,10 €/MOIS
	2001 € et +	4,25 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,50 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souple du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	De 801 à 1200 €	2,55 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	3,05 €/MOIS
	2001 € et +	4,25 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,70 €/MOIS PREMIUM 2 €/MOIS
--	---

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium ³	2,70 €/MOIS PREMIUM 4,30 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE
SécuriEPARGNE Premium

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance
(internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial (accès Bourse en ligne)

1,80 €/MOIS
PREMIUM
2,85 €/MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

2,40 €/MOIS
PREMIUM
3,80 €/MOIS

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10€ ET 5,09€
-10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10€ ET 7,14€
-15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15€ ET 9,17€
-20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18€ ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Cotisation de la 1 ^{ère} carte MCAS, Gamme Mastercard et Gold, Visa, Cartwin (Mastercard et Gold), VisaPremier, Mastercard World Elite et Visa Infinite	-25% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Offres qui ne sont plus commercialisées (suite)

Les comptes services Particuliers (CSCA)

Ancienne gamme

CSCA Option 1 (Arrêt comm 18/05/2013)	5,15 €
CSCA Option 2 (Arrêt comm 18/05/2013)	7,45 €
CSCA Option 3 (Arrêt comm 18/05/2013)	9,20 €
CSCA INITIAL (Arrêt comm 15/04/2009)	5,15 €
CSCA MOZAIC (Arrêt comm 2009)	4,20 €
CSCA BIENVENUE (Arrêt comm 2009)	7,25 €
CSCA AVANTAGE (découvert < 160€) (Arrêt comm 2009)	5,20 €
CSCA AVANTAGE (découvert > 160€) (Arrêt comm 2009)	7,40 €
CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE (Arrêt comm 2009) (avec découvert jusqu'à 3050 €)	7,40 €
CSCA CONFIANCE-PRIVILEGE (Arrêt comm 2009) (avec découvert jusqu'à 9000 €)	7,80 €

Irrégularités et incidents



Commission d'intervention¹

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €
Montant pour la clientèle identifiée en situation de fragilité financière et éligible à l'offre spécifique :	
• Plafond par opération	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel	20 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier 21,80 €
(client inconnu à l'adresse)

Frais par saisie attribution ou conservatoire* 10% DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :
95 € SAISIE OPERANTE
84,10 € SAISIE VAINES

Frais par paiement direct de pension alimentaire 10% DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur* 10% DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :
95 € SAISIE OPERANTE
84,10 € SAISIE VAINES

*Clientèle identifiée en situation de fragilité financière et éligible à l'offre spécifique

• Saisie vaine GRATUIT
• Saisie opérante PLAFOND MENSUEL 95€

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 20,45 €/CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 14,30 €

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 31 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision MURCEF 13,40 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 € 50 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision GRATUIT

¹ Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10€ et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ¹	Montant du paiement
• Si paiement < 20 €	20 €
• Si paiement ≥ 20 €	
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	
• Internet	GRATUIT
• En Agence	3,90 €
Frais de non-exécution de virement permanent ou occasionnel pour défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Mise sous surveillance carte	
• Contrôle de solde	14,30 €
• Plafonds à zéro	26,50 €
• Mainlevée d'une interdiction BDF carte	26,50 €

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 €/MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention. Sur demande du client, cette commission d'intervention pourra être remboursée.



Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs trimestriels	3 €

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ²	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétifs

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- une assurance emprunteur : mensuelle, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré (nous consulter).

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 35

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt « Habiter Mieux »	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ¹	
• Prêt <=50 000€	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ 50€ MINI
• Prêt > 50 000€	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER

Autres Crédits à la consommation

Frais de dossier	NOUS CONSULTER
------------------	----------------

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à taux zéro	0 %
Eco-PTZ	0 %
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ¹	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 400 € MINI 500 € MAXI 550 € MINI
• Sur le prêt PAS	
• Sur autre prêt	
Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	26,80 €
Modification de la date d'échéance	26,80 €
Modification de la périodicité	26,80 €
Modification de garantie (par avenant)	311,80 €

¹ Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, ECO-PTZ, prêt Epargne Logement.

Autres opérations liées aux crédits (suite)

Nantissement de produits financiers, d'assurance vie	A PARTIR DE 98,95 €
Nantissement d'actions, de parts de société, de Titres ou Epargne externe	259,85 €
Attestations diverses liées au prêt	7,20 €
Rédition de tableau d'amortissement	7,20 €
Réaménagement de prêt	0,50 % DU CAPITAL DÛ
• Frais de dossier de réaménagement	300 € MINI 900 € MAXI
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	26,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	A PARTIR DE 120,55 €
Report d'échéance	36,55 €

Épargne et Placements financiers



Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	GRATUIT
Livrets et assimilés	
Transfert de compte vers une autre banque PEL, CEL, PEP	92,80 €
Mandat d'épargne -	4,02 € TRIMESTRIEL
Mandat d'épargne + ¹	8,55 € TRIMESTRIEL

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Economie Locale, Livret Projet Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

 Le Livret Economie Locale et le Livret Engagé Sociétaire vous permettent de disposer de Tookets distribuables à l'association de votre choix. Le programme Tookets est un programme de valorisation du sociétariat. Pour plus d'informations: www.tookets.com
Le LDDS vous permet d'aider des associations de l'économie sociale et solidaire.

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'épargne retraite (PER) ²	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

 Lors de la souscription de certains contrats (Solidaire, Vers l'avenir, Offre Prédiliens), nous plantons un arbre dont vous pouvez choisir la localisation parmi la liste de lieux proposés par le Crédit Agricole d'Aquitaine.

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

² contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique «Assurances et prévoyance : mentions légales p 39

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres (CTO) ou d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres *	
• Par compte	111 €
Transfert de PEA/PEA-PME *	MAX 150 €
• Par ligne Titres cotés	15,30 €
• Par ligne Titres non cotés	25,75 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique, Recherche simple	9,85 €
Ordre annulé, tombé	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	1,2 % du montant brut - Maxi 990 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER
Gestion conseillée option Titres vifs	NOUS CONSULTER
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
Service Pôle Bourse (abonnement mensuel)	10,10 € dont TVA 1,68 €

* (hors Crédit Agricole)

Ordre de bourse en France

Pour achat ou vente d'actions, d'obligations ou de droits

	Abonne- ment	Courtage par ordre		Frais fixes / ordre		Montant minimum	
		CTO	PEA	CTO	PEA	CTO	PEA
Par agence (à titre excep- tionnel)	-	1,20 %	1,20 %	5,60 €	-	14,70 €	-
Par téléphone au 09 88 22 00 00 (choix «bourse»)	-	1,20 %	1,20 %	5,60 €	-	14,70 €	-
Par Internet InvestStore Initial	GRATUIT	0,55 %	0,50 %	-	-	8,65 €	-
Par Internet InvestStore Intégral	99 €/AN Exonération à partir de 24 ordres/AN	Ordres ≤1230 € : 1 € Ordres >1230 € : 0,09 %	-	-	-	-	-

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Services complémentaires d' InvestStore Intégral

	Forfait CTO	Courtage	Montant minimum CTO
Supplément par ordre de bourse par téléphone au 0 970 808 976	10,40 €		
Warrants	9,55 €		
Service de règlement Différé (SRD)			
- ordre d'achat	-	0,018 % du montant de l'ordre par jour de portage	4,45 €
- ordre de prorogation		0,35 % du montant de l'ordre	17,55 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses étrangères

[NOUS CONSULTER](#)

Les opérations sur l'Or

	Forfait	Taux	Montant minimum
Pièces et lingots + supplément sacs scellés (à l'unité)	- 8,45 €	2,00 %	32,40 €
Frais d'essai/de réfection de bulletin/de retour	69 €	(dont TVA 11,50€)	

Autres opérations sur l'Or

[NOUS CONSULTER](#)

AUTRES SERVICES

Commission sur OPC externe * **31,60 €**

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole [NOUS CONSULTER](#)

 Certaines SICAV ou FCP (fonds ISR, IR, ESG), ayant un impact durable, ont des droits d'entrée préférentiels

Compte-Titres sans valeur **2 €**

* Dans la limite des plafonds légaux en vigueur pour les PEA/PEA-PME

Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

PAR AN

	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Valeurs étrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,095 %	0,35 %	0,40 %
Frais fixes par ligne*	2,05 €	5 €	5 €
Montant maximum		450 €	

En sus, frais de tenue pour compte Titres 21 €

* gratuits pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Livret Economie Locale, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Offres pour les Jeunes



Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans ¹

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
Mozaic Black (avec une version sociétaire)	1 €/AN
Carte Mozaic Retrait	GRATUITE

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit - se référer page 9

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans (plus commercialisée)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
- Carte Mozaic Retrait	15,30 €
- Mozaic Black- Mozaic Black Sociétaire	26,30 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	
- Mozaic Noire (débit immédiat)	26,30 €

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Premium Entre 18 et 30 ans inclus	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 30%
Offre Prestige Entre 18 et 30 ans inclus	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 30%
Offre Globe Trotter Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.19)	2 €/MOIS

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans) Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents Cf. page 26	25 % PLAFOND MENSUEL 60 €
---	------------------------------

¹ Pour les mineurs, la souscription est effectuée par le représentant légal.

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert <ul style="list-style-type: none">• Montant• Taux débiteur	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans), Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p. 30

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) <ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) <ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) pour les moins de 26 ans.	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER
---	--------------------------------

Opérations à l'étranger



Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	0,15 %	MINIMUM 18,75 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,15 %	MINIMUM 36,85 € MAXIMUM 158 €
Frais Chèque impayé		135 €

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir page 11



Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
 Pour chaque contrat souscrit, nous plantons un arbre dont vous pouvez choisir la localisation parmi la liste de lieux proposés par le Crédit Agricole d'Aquitaine.	
L'assurance obsèques <ul style="list-style-type: none">• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré• Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	--------------------------------

Assurance Emprunteur	NOUS CONSULTER
-----------------------------	--------------------------------

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹	24 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15 €/AN/COMPTE	30 €/AN/COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24 €/AN/COMPTE
SécuriEPARGNE	3 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé **SécuriCOMPTE Découvert** dans le cadre du **Compte à Composer**) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
24 €/AN/COMPTE	de 301 € à 2000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé **SécuriCOMPTE Découvert** dans le cadre du **Compte à Composer**) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/AN/COMPTE	<= 500 €
24 €/AN/COMPTE	de 501 € à 2000 €
36 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir page 19) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements «SécuriCOMPTE Plus» (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

Succession



Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession*	1 % AVOIRS BANCAIRES MINI 81,55 € MAXI 632 €
Frais succession vacante	30,55 €
Frais de dossiers non clos dans l'année	85 €

* Exonération de frais pour les successions inférieures ou égales à 2000 € et sur les successions pour mineurs

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance)

Autres Services



Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	NOUS CONSULTER
Conseil en investissement	NOUS CONSULTER

Protection des particuliers

• la télésurveillance ¹	NOUS CONSULTER
• la téléassistance à domicile ²	NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile ²	NOUS CONSULTER

Magazines³

Merci pour l'info (offre NUMERIQUE)	
Abonnement idem offre ESSENTIEL cf.p17	12,00 €/AN
Abonnement idem offre PREMIUM cf.p16	18,00 €/AN
Abonnement idem offre PRESTIGE cf.p15	48,00 €/AN
+ Option papier : Merci pour l'info (12 N°/an) et les Guides Pratiques livrés à domicile :	38,08 €/AN
Santé magazine	31,60 €/AN
Détente Jardin	22,90 €/AN
Régal	27,90 €/AN
Maison Créative	23,90 €/AN
Détours en France	49,80 €/AN
Plus de Pep's	19,90 €/AN
Parents	25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

³ Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Aquitaine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 491 (www.oriass.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 €. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats "Garantie Assistance décès", "Vers l'Autonomie Assistance" et "Assistances Obsèques" sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mise en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 €, dont le siège est sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVEISO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.oriass.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Résoudre un litige



L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse suivante :

Service Clients - CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE

106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : www.ca-aquitaine.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le Médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine

B.P. 20014 33451 Saint Loubes Cedex

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : Adresse internet : <https://lemediateur.ca-aquitaine.fr>

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai au plus tard de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Conformément au code monétaire et financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

AQUITAINE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE
- Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société
coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement
de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au
registre des intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 491 -
RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246.



Ref 8031326